

USD 29



Le 27/01/2025 à Brest

A Mesdames, Messieurs les Députés du Finistère

Objet : Demande d'audience dans le cadre de la campagne départementale d'information et de revendications CGT concernant les conditions de travail et la qualité des prises en charge dans les EHPAD (terme générique qui comprend également les USLD, UVP, etc...)

Mesdames, Messieurs les Députés du Finistère,

L'Union des Syndicats CGT de la santé, de l'action sociale du Finistère (USD29) souhaite vous interpeller au sujet de sa campagne de communication et revendicative concernant les conditions de travail et de prises en charge dans les EHPAD publiques et privées du Finistère.

Plusieurs initiatives ont été menées ces derniers mois par les syndicats CGT pour recenser et dénoncer les difficultés rencontrées dans ces établissements :

- Il y a quelques mois, L'USD29 a mené une enquête auprès du personnel des services de personnes âgées pour connaître leurs conditions et leur vécu au travail. 240 agents et salariés ont répondu à un questionnaire anonyme. Nous vous transmettons, avec ce courrier, l'analyse des réponses qui a permis d'élaborer plusieurs revendications. Vous constaterez par vous-même l'ampleur de la dégradation des conditions de travail qui a des conséquences très inquiétantes sur la qualité des prises en charge des résidents. Le point central qui se dégage est le manque dramatique de personnel auprès des résidents.
- A partir de ce constat objectif, il nous a paru essentiel d'alerter la population et l'opinion publique en identifiant des conséquences

concrètes de ce manque dramatique de personnel sur la prise en charge des résidents. C'est pourquoi, la CGT a décidé de transposer l'idée du « mur de la honte » des Urgences au secteur des EHPAD. Nous avons donc recensé de nombreuses situations concrètes de résidents dont la prise en charge a été fortement dégradée du fait d'un manque de personnel. Nous vous transmettons une photo de ce mur, qui continue malheureusement à s'agrandir, afin que vous puissiez vous rendre compte du caractère choquant des ces situations réelles, rapportées par les professionnels des EHPAD. Vous conviendrez également de leur caractère inacceptable et qu'il faut tout mettre en œuvre pour les faire cesser.

Pour cela, il faut impérativement faire évoluer le cadre législatif qui encadre le financement et le fonctionnement des EHPAD. Dans l'attente d'une loi ambitieuse « grand âge et dépendance », que nous attendons depuis des années, il faut adopter un PLFSS 2025 qui donne les moyens aux soignants de faire correctement leur travail et éviter la reproduction des situations que nous recensons et dénonçons. De plus, il y a déjà eu un débat au sénat sur la question des ratios soignants / soignés, celle-ci devrait être portée prochainement à l'Assemblée Nationale. Il faut intégrer le secteur des EHPAD dans les discussions, la CGT revendique clairement le ratio d'un agent par résident.

Ainsi et pour toutes ces raisons, nous souhaitons vous rencontrer afin d'échanger sur la situation des EHPAD dans votre circonscription et plus largement dans le Finistère afin de connaître votre avis sur les éléments que nous vous avons transmis et votre positionnement dans le cadre de votre mandat de député et des débats parlementaires à venir, à ce sujet.

Merci de l'attention que vous porterez à ce courrier et dans l'attente d'un retour de votre part, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Députés, nos respectueuses salutations.

Cathy BRAMOULLE
Franck MONFORT
Pour l'USD 29

